Guide écoconception

adelphe

Votre éco-organisme
à taille humaine



Crémiers-fromagers

Bien choisir vos emballages

pour réduire votre impact environnemental

FÉDÉRATION DES FROMAGERS DE FRANCE

1 › Pourquoi agir sur ses emballages ?

4 bonnes raisons



51 %

des consommateurs

affirment avoir significativement intégré l'impact environnemental dans leurs choix en matière de consommation.

Source : Citeo/Adelphe Obsoco, 2022

1 Un enjeu environnemental

La majorité des emballages utilisés dans nos commerces ont une durée de vie très courte avant de devenir des déchets. **Réduire leur usage permet de limiter l'empreinte globale environnementale,** dont la quantité de déchets.

2 Un enjeu économique

Les emballages représentent un **poste de dépense important mais souvent peu piloté.** Multiplier les formats ou utiliser des emballages complexes peut augmenter les coûts, compliquer la gestion des stocks ou encore, générer des pertes.

3 Une attente des consommateurs

Les Français ont pleinement conscience de la situation écologique actuelle et de l'impact des activités humaines sur la planète. **Cette prise de conscience transforme profondément leurs comportements d'achat**.

4 Un enjeu réglementaire

Dans le cadre de la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)**, des objectifs sont fixés aux entreprises autour de la réduction, du réemploi et de la recyclabilité des emballages.

10% d'emballages réemployés d'ici 2027

15% de réduction d'emballages d'ici 2030

100% des emballages doivent intégrer une filière de recyclage d'ici 2030

Vous êtes commerçant ? Pourquoi agir ?

Dans votre activité quotidienne, chaque vente génère un emballage : conditionner une crème fraîche, préparer un plateau ou protéger une commande client, emballer une part de fromage... Nos observations sur le terrain montrent que certains emballages dominent largement les usages.

Top 4 des emballages les plus utilisés :



Feuille alimentaire | Bobine de papier | Pots | Barquettes/ boites

Pour mettre en place une démarche d'écoconception, les 3R sont votre boussole !

- **RÉduction :** pour agir sur le format, le grammage, le poids.
- **RÉemploi :** pour multiplier les rotations et limiter l'usage unique.
- **REcyclabilité :** pour s'assurer que l'emballage utilisé ne perturbe pas les filières de recyclage existantes.

Optimiser vos emballages permet de :

- **Réduire vos coûts d'achat**
- **Simplifier le travail en point de vente**
- **Répondre aux attentes de vos clients**
- **Renforcer l'image positive de votre métier** en tant que commerçant - artisan, soucieux de son impact

2 › À chaque emballage sa solution

Notre objectif ? Vous aider à optimiser vos emballages, sans tout changer ! Faire évoluer vos habitudes vous permettra de réaliser des économies et de réduire votre impact. Jusqu'à 80 % des gains (matières + coûts) se jouent sur 4 familles : feuilles, pots & barquettes, films et plateaux.

Découvrez nos conseils concrets pour les 6 emballages les plus utilisés dans votre métier.

3 possibilités complémentaires :

Le client fournit l'emballage : acceptez l'utilisation de contenants propres (ex : tupperware en verre pour mettre de la faisselle).

Vous fournissez l'emballage : proposez des contenants consignés et lavés en point de vente après le retour du client (ex : pots en PP ou en verre, plastique, métal pour de la mousse au chocolat). C'est un levier simple et efficace.

Favorisez des fournisseurs de produits qui proposent de reprendre les emballages vides retournés par le client (ex : pots en verre).

Le réemploi

1 Les feuilles alimentaires



- **Rationnalisez et adaptez les formats :** identifiez les couples format & type de produit pour se concentrer sur les emballages les mieux adaptés et les plus utilisés pour faciliter vos gestes en caisse,
- **Choisissez un grammage adapté :** passez sous les 35g/m² pour des fromages à pâtes dures et peu humides et autres produits secs,
- **Évitez les papiers "fortes barrières" très épais et multicouches :** privilégiez des options de types kraft/ingraissable/paraffiné. Ils utilisent moins de matière et se recyclent plus facilement.

-25% à -35%
sur votre consommation de matière première

2 Les bobines et papiers de coupe



- **Évitez** de les utiliser « par réflexe »,
- **Réduisez** la largeur des bobines pour limiter les découpes inutilisées,
- **Privilégiez** un film monomatériau plus facile à recycler (100% papier ou 100% plastique).

-5% à -10%
sur votre consommation de matière première

3 Les films étirables



- **Adaptez/questionnez l'usage aux conditions de stockage/de vente** (ventilation, durée de stockage, température...). Dans vos espaces de stockage, à usage équivalent, le film étirable PE, s'il est bien utilisé, peut être plus sobre en matière que l'emballage papier,
- **Évitez** le double emballage (film + feuille),
- **Limitez le nombre de tours :** évitez de refilmer plusieurs fois,
- **Privilégiez** les films **PE recyclables.**

-10% à -30%
sur votre consommation de matière première

58 %

des clients en fromagerie

déclarent qu'il leur serait facile ou très facile de rapporter un emballage réemployable.

(Enquête 2023 : 800 clients/20 magasins Actions Plus Shopper & Adelphe)

Le sur-filmage : ne pas le rendre systématique. Le garder là où il est nécessaire pour conserver la qualité du produit : type de froid, type de produit (sensible ou non à l'humidité), type de vente (temps de conservation nécessaire, type de transport...).

Les emballages multi-matériaux : à éviter car le risque est qu'ils ne soient pas recyclables et plus chers à l'achat.

Le sac de caisse : ne pas le distribuer automatiquement pour réduire significativement la consommation d'emballage. Sinon, choisir des sacs plastiques réutilisables (épaisseur de plus de 50 microns*) ou en d'autres matières (tissu, papier, ...).

Trop de formats pour le même usage : trouver l'équilibre entre les usages et le besoin réel pour éviter le gaspillage et les surcoûts

*Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Les erreurs à éviter

4 Les pots et barquettes



• **Aucun matériau n'est parfait :** le choix repose sur un compromis entre l'impact environnemental, la performance liée à la conservation et le coût,

• **Pour l'usage unique, privilégiez des pots et barquettes mono-matériau**x (PET, PP, PE ou carton), plus simples à trier et à recycler,

• **Évitez les pots multicouches** (carton + plastique, plastique + aluminium) : plus lourds, plus chers et rarement recyclés en pratique,

• **Limitez le vide :** adaptez la taille au besoin réel,

• **Testez le réemploi** quand c'est possible : pots en verre, en plastique rigide (PP, PE) ou en aluminium avec consigne, cela permet aussi de fidéliser votre clientèle !

5 Les plateaux de fromage



• **Pour l'usage unique :**
- Privilégiez des plateaux simples, légers et mono-matériaux 100% carton ou carton + film séparable : c'est le meilleur compromis entre protection, recyclabilité et impact environnemental,

- Évitez les plateaux plus lourds 100% bois ou en bois + plastique, surtout lorsqu'ils sont jetés après un seul usage,

• **Pour le réemploi :** privilégiez les plateaux consignés (ou non) en bois, ou en plastique. C'est l'option la plus performante sur le plan environnemental après plusieurs rotations.

6 Les sacs de caisse



Le meilleur sac est celui qu'on ne donne pas !

Environ 70 % des clients viennent déjà avec leur propre sac = un réflexe désormais bien ancré *(Enquête Actions Plus Shopper & Adelphe 2023)*,

Encouragez-les en les sensibilisant lors du passage en caisse ou avec un geste commercial (offrir 1% du panier, ou un produit gratuit à partir de x passages en caisse).

3

Cas pratique

Avant/Après



Prenons l'exemple d'un crémier-fromager qui décide de mettre en place des actions concrètes pour réduire son impact, tout en faisant des économies.

AVANT

Il a des habitudes de consommation au travail, sans pilotage particulier

- 5 à 6 formats de feuilles utilisés selon les situations
- Des feuilles pelliculées plus lourdes et des emballages complexes
- Des plateaux multi-matériaux (bois + plastique)
- Des films étirables utilisés de manière systématique
- Beaucoup de références en stock
- Du temps passé à chercher le "bon" emballage

APRÈS

Il a mis en place des gestes simples, standardisés et efficaces

- Passage à 3 formats de feuilles, mieux adaptés aux produits
- Des feuilles pelliculées vers du papier paraffiné plus léger
- Passage à des plateaux en papier-carton
- Usage du film réduit (moins de tours, moins de re-filmage)
- Consigne monétaire systématique sur les pots plastiques

RÉSULTATS SUR UNE ANNÉE

Gains de matières

Moins 25 % de matières utilisées (dont 25 à 35 % sur les feuilles), soit environ 44kg d'emballages évités/an.

Gains économiques

Moins 15 à 20 % de coûts d'achat (900€ à 1 200€ d'économies/an).

Réduction du montant de l'écocontribution en faveur du recyclage, du réemploi et de la réduction des emballages.

Gains opérationnels

Moins 30 % de références d'emballages et moins 20 minutes par jour sur la préparation et les gestes d'emballage.

Les gains indiqués dans ce document correspondent à des ordres de grandeur observés lors d'analyses de terrain et de démarches d'optimisation packaging dans le commerce alimentaire. Ils reposent sur la réduction à la source, la standardisation des formats et l'allègement matière, conformément aux recommandations d'éco-conception.

Certaines alternatives semblent à plus faible impact… mais ne le sont pas toujours.

« Tout passer en verre. »
Le verre est lourd, fragile et souvent à **usage unique avec un bilan environnemental important.**

« Le biosourcé, ce n'est pas du plastique. »
Un plastique biosourcé n'est pas forcément biodégradable ou compostable et **peut ne pas rentrer dans une filière de recyclage existante (PLA, PEF).**

« Le compostable est forcément mieux. »
Beaucoup d'emballages compostables **n'ont pas de filière de traitement adaptée.**

« Plus épais = meilleure qualité. »
Un emballage plus épais consomme plus de matière. L'objectif est plutôt de trouver **le juste emballage, éviter la rupture comme la surprotection.**

Les fausses bonnes idées !

Je découvre le témoignage

Mon emballage, mon engagement : je rejoins le mouvement !

Laurent Clavel, Responsable de fromagerie « La laiterie Gilbert», Grenoble

Voir le témoignage



Nos astuces !

Formez et alignez vos équipes

Pour que les bons gestes soient partagés par tous et que chacun puisse expliquer clairement les choix aux clients.

Questionnez/challengez vos fournisseurs

Un approvisionnement de vos emballages en local facilite les échanges, permet une meilleure maîtrise des pratiques et réduit l'impact lié au transport.

adelphe

Votre éco-organisme
à taille humaine

Notre relation ne se limite pas à un écran d'ordinateur !

Lucinda, Julie, Anne et Carine sont là pour échanger de vive voix

Du lundi au vendredi :

0809 108 108
9h à 18h sans interruption

entreprises@adelphe.fr



Stéphanie Rodrigues
Gestionnaire Adelphe du centre d'appel

Vous n'êtes pas encore adhérent Adelphe ?

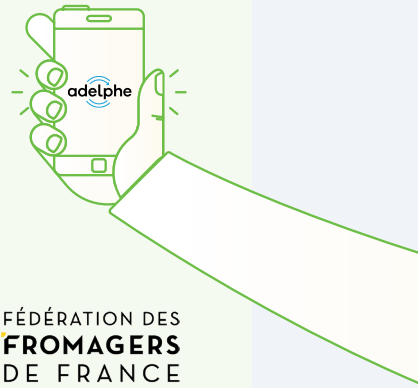
Si vous mettez des emballages sur le marché, c'est une obligation légale de contribuer à la fin de vie des emballages remis à vos clients (article L.541-10 du code l'environnement).

Adhérez ici en quelques clics !

Tenez-vous informés !

Abonnez-vous à votre newsletter mensuelle, spécifique à **l'actualité de votre secteur**

Je m'abonne



Contactez la FÉDÉRATION DES FROMAGERS DE FRANCE

info@fromagersdefrance.com

01 55 43 31 55

Adelphe

@AdelpheOfficiel
@Adelphe_fr
@Adelphe_fr

2 bis avenue de Taillebourg
75011 Paris

adelphe.fr

Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi

Publication : mai 2026. Conception-réalisation : angelabower.com. Crédits photos : Freepik, médiathèque ADELPHE. Le présent document demeure la propriété de ADELPHE. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour que les informations contenues soient correctes et à jour, ADELPHE décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. ADELPHE ne garantit ni la pérennité, ni l'exhaustivité de ces informations, au regard notamment de l'évolution ou de l'interprétation de la réglementation en vigueur, de l'état de l'art ou des dispositifs de la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. À ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.